



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Association One Voice

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Association One Voice
1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Association One Voice

1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Assemblée générale de l'association One Voice,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association One Voice relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Première présentation de l'EAR" (« EAR » signifiant « état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger ») de l'annexe des comptes annuels qui constitue un changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-04 sur la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger. Le paragraphe afférent à cette note est intégré au sein des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, présenté en annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 22 mai 2024

KPMG SA



22/05/2024 08:33

Signé par **Dominique Grignon**

Dominique Grignon

Associé

BILAN - ACTIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		183 407	10 189	173 218	
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		969 552	1 045 735	-76 183	-7,29
Installations techn., matériel et outil. ind.		227	2 073	-1 846	-89,06
Autres		17 126	9 586	7 540	78,66
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés		310 000	228 000	82 000	35,96
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		6 444	1 800	4 644	258,00
TOTAL (I)		1 486 756	1 297 383	189 373	14,60
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		52 297	33 374	18 923	56,70
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		95 551	82 004	13 547	16,52
Créances reçues par legs ou donations		651 197	781 818	-130 621	-16,71
Autres		74 523	61 535	12 988	21,11
Valeurs mobilières de placement		198 525	196 573	1 952	0,99
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 849 282	1 498 180	351 102	23,44
Charges constatées d'avance		28 023	15 493	12 530	80,88
TOTAL (II)		2 949 396	2 668 975	280 421	10,51
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 436 152	3 966 359	469 794	11,84

BILAN - PASSIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	30 662	30 662		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	2 723 954	2 432 901	291 053	11,96
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	268 075	291 053	-22 978	-7,89
<i>Situation nette (sous total)</i>	3 022 691	2 754 616	268 075	9,73
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 022 691	2 754 616	268 075	9,73
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	351 786	299 954	51 832	17,28
Fonds dédiés	140 000		140 000	
TOTAL (II)	491 786	299 954	191 832	63,95
PROVISIONS				
Provisions pour risques	14 500	14 500		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	14 500	14 500		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	255 276	315 350	-60 074	-19,05
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 401	79 324	27 077	34,13
Dettes des legs ou donations	454 537	456 112	-1 574	-0,35
Dettes fiscales et sociales	87 026	39 161	47 864	122,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 834	6 798	-3 963	-58,30
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 101	544	557	102,45
TOTAL (IV)	907 176	897 289	9 887	1,10
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 436 152	3 966 359	469 794	11,84

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	25 228	29 158
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	17 962	24 257
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	22 495	19 714
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 721 483	1 799 865
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	485 789	180 725
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 667	22 418
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	651 989	808 925
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 937 612	2 885 062
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	24 039	11 091
Variation de stock	-18 923	4 095
Autres achats et charges externes	1 292 399	1 604 307
Aides financières	277 492	173 183
Impôts, taxes et versements assimilés	49 677	34 724
Salaires et traitements	657 326	506 039
Charges sociales	184 640	145 217
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	90 228	92 884
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	140 000	
Autres charges	39 504	25 543
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 736 383	2 597 083
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	201 229	287 979
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28 669	3 247
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	28 669	3 247
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 920	3 582
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 920	3 582
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	25 749	-336

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	226 978	287 643
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	47 541	21 018
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	47 541	21 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 086
Sur opérations en capital		1 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	116	14 500
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	116	17 086
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	47 425	3 932
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 328	522
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 013 823	2 909 326
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 745 748	2 618 273
EXCÉDENT OU DÉFICIT	268 075	291 053
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	129 601	164 999
TOTAL	129 601	164 999
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	129 601	164 999
TOTAL	129 601	164 999
TOTAL	268 075	291 053

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

modifié par le règlement N°2022-04

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but :

1. de protéger et de défendre les droits à la vie, à la liberté, au bien-être et au respect des animaux,
2. de protéger et défendre l'environnement, la nature, les espèces en voie de disparition, l'eau, les forêts et tous les milieux naturels, et de lutter contre les pollutions, et ce, en particulier de l'écosystème océan lequel constitue le berceau de toute vie et l'un des maillons essentiels de l'équilibre climatique de la terre. Sa fragilité particulière nécessite à cet égard une action en rapport avec l'enjeu mondial que constitue la préservation des océans tant dans leur biodiversité que dans la limitation des pollutions auxquelles ils sont confrontés.
3. de défendre les droits de l'homme et de l'enfant au respect, à la liberté, à la santé et à la vie.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association tend, par voie d'investigation, d'information, de publications et par l'organisation d'événements culturels et éducatifs destinés à un public large ou spécialisé, dont les différents milieux d'enseignement de formation pour jeunes et adultes, à une généralisation d'un mode de vie non destructeur et non-violent à l'égard de toutes les espèces animales et végétales et à l'égard de l'environnement. Elle défend une société n'engendrant pas la souffrance d'animaux, n'impliquant pas la mort de ces animaux, une société non-violente, respectueuse de la nature, de l'environnement et des êtres humains. De même, l'association désire contribuer à la réalisation d'un monde plus juste.

Les moyens mis en œuvre :

Afin de réaliser son but, l'association se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- De manière générale, l'association peut exercer toute activité pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son but. Elle peut prêter son concours et s'intéresser à tout objectif identique au sien ou à toute activité ayant un lien direct ou indirect avec la réalisation de son propre but.
- Dépister, dans le cadre de la lutte pour l'abolition de toute forme d'oppression et d'exploitation des animaux et des hommes et dans le cadre de la lutte pour le respect de l'environnement et de la nature, tout en fixant des priorités pour la réalisation de son but ; elle pourra à cet égard réclamer la rédaction et l'application de dispositions légales, nationales et internationales.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Exiger, en vue de la réalisation de son but, l'application stricte de toute disposition légale, quelle qu'en soit la nature.
- Dépister, en vue de la réalisation de son but, les infractions à la loi et les délits et entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes et des agents de contrôle pour l'application stricte des dispositions légales.
- Intenter toute action devant les juridictions, pour autant que la réglementation le permette, et notamment se porter partie, civile quand l'intérêt des animaux ou des hommes le justifie.
- Exercer toute activité se révélant nécessaire pour le financement de son objectif social.

Partie Description des actifs et des passifs

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;

- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;

- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	8 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 ans
- Logiciels/Site internet	1 à 5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La valorisation de ces contributions volontaires en nature:Le règlement ANC n° 2018-06 obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2020 exige de comptabiliser les contributions volontaires en nature.

La valorisation en heures par le taux horaire de 11.27€/h (01/23-04/23),de 11.52€(05/23-12/23) (smic) de ces contributions volontaires en nature est de 129 601€ au 31/12/2023.

L'association édite des fiches de suivi du temps travaillé pour chaque personne ayant effectué du bénévolat.

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Le montant de ces produits est de 47 541€ pour 2023:

Il est constitué par :

-d'indemnités d'action en justice pour 47 541€

Le montant de ces charges est de 116 € pour 2023:

Il est constitué par :

-de dotations aux amortissements sur immobilisations pour 116€

PREMIÈRE PRÉSENTATION DE L'EAR

Le règlement ANC n°2022-04, modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, impose aux associations la présentation en annexe d'un état séparé des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France. Cette disposition s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

Transactions avec le fonds de dotation One Voice (partie liée):

- Désignation de la contrepartie : Fonds de dotation One Voice
- Nature de la relation avec la contrepartie : l'association One Voice est l'unique membre fondateur du Fonds de dotation One Voice.
- Montant des transactions : les ressources reversées par le fonds de dotation One Voice à l'association One Voice sur l'exercice 2023 s'élèvent à 651 200 €.
- Modalités des transactions : ces transactions sont régies par une convention cadre de mécénat conclue en 2023 entre l'association One Voice et le fonds de dotation One Voice.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Méthode de comptabilisation des cotisations:

Les cotisations sont comptabilisées en produit selon l'appel de cotisation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
			immob. début d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	59 194		178 927
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre		1 066 241		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		426 862		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		29 304		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers (1)		3 016		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		678		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		43 954		14 147
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	1 570 055		14 147
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 800		4 794
		TOTAL	1 800		4 794
TOTAL GENERAL			1 631 049		197 868
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			228 000		82 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			238 121	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre				1 066 241	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				426 862	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				29 304	
	Inst. gal. agen. amé. divers (1)				3 016	
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport				678	
	Mat. bureau, inform., mobilier			1 647	56 454	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL		1 647	1 582 555	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			150	6 444	
		TOTAL		150	6 444	
TOTAL GENERAL				1 797	1 827 119	
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					310 000	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		49 005	15 649		64 654
TOTAL		49 005	15 649		64 654
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	227 454	31 911		259 366
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		219 914	44 271		264 185
Inst. techniques matériel et outil. industriels		27 231	1 846		29 077
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 078	227		2 306
	Matériel de transport	678			678
	Mat. bureau et informatiq., mob.	35 305	6 380	1 647	40 038
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		512 661	84 636	1 647	595 650
TOTAL GENERAL		561 666	100 285	1 647	660 304

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds sont dits « reportés » qui étaient de 299 954€ au 31/12/2022 sont de 351 786€ au 31/12/2023. Ils sont comptabilisés en charge « reports en fonds reportés » quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants, comptabilisé en produits d'exploitation au cours de l'exercice.

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	14 500			14 500
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		14 500			14 500
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		14 500			14 500
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC I I F I M M O B I L I S E	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		6 444		6 444
	Clients douteux ou litigieux				
AC I I F C I R C U L A N T	Autres créances clients		95 551	95 551	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		566	566	
	Impôts sur les bénéfiques				
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	17 311	17 311	
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	707 843	707 843	
	Charges constatées d'avance	28 023	28 023		
	TOTAUX	855 738	849 294	6 444	
R E N V O I S	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(3) Créances reçues par legs ou donations		651 197	651 197	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 023
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 023

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	75 983
Autres créances	566
Disponibilités	5 100
TOTAL	81 649

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	30 662				30 662
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	2 432 901		291 053		2 723 954
Report à nouveau			291 053	291 053	
Excédent ou déficit de l'exercice	291 053		3 418 601	3 441 579	268 075
TOTAUX	2 754 616		4 000 707	3 732 632	3 022 691

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Utilisations		À la clôture de l'exercice			
		Report	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Variation des fonds dédiés issue de							
ressources liées à la générosité du public - refonte du site internet		140 000				140 000	
TOTAL		140 000				140 000	

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	248 155,97
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	305 120,46
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	103 782,99
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	171 270,90
Solde de la rubrique	485 788,52

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	255 276	83 489	171 787	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		106 401	106 401		
Personnel & comptes rattachés		30 879	30 879		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		46 933	46 933		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	6 328	6 328		
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 885	2 885		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)		457 372	457 372		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 101	1 101		
TOTAUX		907 176	735 389	171 787	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	60 522			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	454 537	454 537			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

- les abonnements aux revues de l'association qui courent jusqu'en 2024 pour 1 101 euros.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 101
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 101

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 144
Dettes fiscales et sociales	43 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	63 636

ENGAGEMENTS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 214,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,17 %
Départ volontaire à	64 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS	232 978					232 978
TOTAL (1)	232 978					232 978
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	232 978					232 978

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus relatifs aux libéralités non encore acceptées par la gouvernance n'ont pas fait l'objet d'une valorisation compte tenu du temps d'analyse nécessaire.

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	22 956	23 059
TOTAL	22 956	23 059

LES EFFECTIFS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	13,00	11,00
Ingénieurs et cadres	11,00	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Publicité des rémunérations :

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 Mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 k€ doivent publier dans les comptes financiers les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Selon l'article 242 C du CGI, le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés doit être indiqué dans une annexe aux comptes de l'organisme.

Ainsi pour l'année 2023, les rémunérations brutes sont les suivantes :

- Madame Arnal : 75 600€
- Madame Curtet : 21 790€
- Madame Lesieur : 774€
- Madame Chevalier : 14 000€

Compte d'emploi annuel des ressources :

En application du règlement ANC n° 2018-06, vous trouverez page suivante, le compte d'emploi annuel des ressources de l'association.

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
ALLEMAGNE	2 231 €
ARGENTINE	30 €
BELGIQUE	12 727 €
CANADA	402 €
ESPAGNE	879 €
ETATS-UNIS	870 €
IRLANDE	82 €
ISLANDE	12 €
ITALIE	398 €
JAPON	39 €
LIESCHTENSTEIN	180 €
LUXEMBOURG	1 214 €
MONACO	3 097 €
PAYS-BAS	234 €
PORTUGAL	262 €
ROYAUME-UNI	840 €
SUEDE	74 €
SUISSE	10 412 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-3 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 1A Place des orphelins 67 000 Strasbourg selon les modalités suivantes : Les intéressés doivent prendre rendez-vous à l'avance pour consulter les documents.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	2 833 366	2 833 366	2 865 356	2 865 356
1.1 Cotisations sans contrepartie	114 894	114 894	84 766	84 766
1.2 Dons, legs et mécénat	2 207 272	2 207 272	1 980 591	1 980 591
– Dons manuels	1 721 483	1 721 483	1 799 865	1 799 865
– Legs , donations et assurances-vie	485 789	485 789	180 726	180 726
– Mécénat	27	27		0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	511 200	511 200	800 000	800 000
		0		0
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	40 456		43 970	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 456		43 970	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS ANTERIEURES		0		0
TOTAL	2 873 823	2 833 366	2 909 327	2 865 356
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 087 005	2 087 005	2 159 490	2 159 490
1.1 Réalisées en France	1 811 513	1 811 513	1 988 307	1 988 307
– Actions réalisées par l'organisme	1 809 513	1 809 513	1 986 307	1 986 307
– Versements à un organismes central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 000	2 000	2 000	2 000
1.2 Réalisées à l'étranger	275 492	275 492	171 183	171 183
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organismes central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	275 492	275 492	171 183	171 183
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	135 383	135 383	125 455	125 455
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	135 383	135 383	125 455	125 455
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	377 031	371 915	332 807	317 621
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICIAIRES	6 328		522	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		0		0
TOTAL	2 605 748	2 594 303	2 618 274	2 602 566
EXCÉDENT OU DÉFICIT	268 075	239 063	291 053	262 790

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	129 601		164 999	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	129 601		164 999	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	129 601		164 999	
TOTAL	129 601		164 999	

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR DESTINATION	EXERCICE	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	2 087 005	2 159 490	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU	2 833 366	2 865 356
1.1 Réalisées en France	1 811 513	1 988 307	1.1 Cotisations sans contrepartie	114 894	84 766
– Actions réalisées par l'organisme	1 809 513	1 986 307	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Animaux Familiers	324 739	490 714	– Dons manuels	1 721 483	1 799 865
- Animaux Sauvages	948 532	939 570	– Legs, donations et assurances-vie	485 789	180 726
- Expérimentation Animale	473 182	441 864	– Mécénats		
- Fonds d'actions solidaires	63 061	114 160			
– Versement à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger	2 000	2 000			
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	511 200	800 000
– Actions réalisées par l'organis	27	171 183			
– Versement à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger	275 492	171 183	1.4 Autres produits		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	135 383	125 455			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	371 915	317 621			
4 -Autres Charges					
TOTAL DES EMPLOIS	2 594 303	2 602 566	TOTAL DES RESSOURCES	2 833 366	2 865 356
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	239 063	262 790	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
	2 833 366	2 865 356		2 833 366	2 865 356
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	371 181	236 477
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	239 063	262 790
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité	-271782	-128086
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	338 461	371 181

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	129 601	164 999
Réalisées en France	129 601	164 999	Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	129 601	164 999	TOTAL	129 601	164 999

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE	EXERCICE N-1
	28	
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0